

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse de La Doré  
Lundi, 14 septembre 2015

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 14 septembre 2015, à 20h00, à la salle des délibérations de l'édifice municipal, formant quorum sous la présidence de M. Jacques Asselin, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire  
M<sup>me</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
MM Marc Perron, conseiller  
Yanick Baillargeon, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Stéphanie Gagnon, Directrice générale

Sont absents :

MM Yoland Bau, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17AOÛT 2015
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
  - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Enjeux et territoires
  - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
  - 5.2 Analyse financière
  - 5.3 Liquidité : Autorisation de placements
  - 5.4 Les Loups au Volant : Autorisation de cautionnement loterie 2016
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
  - 8.1 Complexe sportif : Protocole d'entente avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
  - 8.2 Équipement de sécurité : Autorisation d'achat d'une cage de sécurité
  - 8.3 CADLD : Autorisation de versement d'une subvention de fonctionnement
  - 8.4 Vente de terrain : Autorisation de vente lot 4 595 477
  - 8.5 Projet de relocalisation des bureaux municipaux:

8.5.1 Autorisation de préparation des plans et devis finaux phase III

8.5.2 Appels d'offres sur invitation pour les services d'ingénierie

## 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

## 10. VOIRIE

10.1 Ministère des Transports du Québec : Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal : Décret des travaux

10.2 Réfection pont La Doré/Normandin : Partenariat avec la Ville de Normandin

10.3 Réfection rue des Saules : Exécution de garantie d'entretien pour les bordures

## 11. SERVICES PUBLICS

11.1 Entretien d'hiver des chemins municipaux : Autorisation d'appel d'offres sur invitation

## 12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

## 13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

13.1 Règlement 2015-006 : Adoption par résolution du premier projet de règlement 2016-005 intitulé « Amendement du règlement de zonage (no.361-92) ayant pour objet de modifier les usages des zones F1 et F2 (forestière) »

13.2 Dérogation mineure lot 4 595 489

13.3 Rapport environnemental terrain ancienne Scierie Poirier : Autorisation de la phase II

13.4 Nouvelle taxation des baux de villégiature

## 14. LOISIRS ET CULTURE

14.1 Fête au village : Budget

## 15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## 16. AFFAIRES NOUVELLES

## 17. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2015-09-174

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

-----

Il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

### POINT 3.0

RÉSOLUTION 2015-09-175

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AOÛT 2015

---

Il est proposé par Michel Simard, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 17 août 2015 tel que présenté.

### POINT 4.1

J'ai participé au souper du tournoi de golf de Produits Forestiers Résolu. Le 25 août, j'ai participé au plénier de la MRC Domaine-du-Roy en lien avec les états généraux sur le développement économique territorial. Le sujet de la restructuration du CLD a également été mentionné ainsi que le projet de renforcement de la représentation des milieux ruraux. J'ai participé à la conférence de presse pour la campagne contre Greenpeace et à la visite des Serres Toundra. J'ai participé au souper de Forêt Démo 2000. J'ai participé à une rencontre de la CADLD. Je voudrais résumer le dossier de l'implantation d'une usine de composantes de palettes. Le projet a été déposé au bureau du ministère pour l'obtention du CAAF. Les différents documents et ententes ont été remis au bureau de St-Félicien. Nous sommes en attente des garanties d'approvisionnement en bois.

#### POINT 4.2

#### Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'août selon leurs différents domaines d'intervention.

Marc Perron a participé au souper de Forêt Démo 2000. Il participe aux rencontres pour le début de la saison du Complexe sportif prévue pour le 1<sup>e</sup> novembre prochain. Il invite la population à participer en grand nombre aux activités de la Fête au village.

Yanick Baillargeon a participé à une rencontre de la bibliothèque et souligne le succès remporté lors des activités estivales. Des nouveaux projets sont en cours. Il a participé à l'inauguration du Croque-Livres. Il informe la population que les installations de Bell dans la tour Videotron sont terminées ; il reste à faire l'activation. Il informe également les résidents de certains secteurs que les services internet haute vitesse et la téléphonie seront bientôt disponibles dans les secteurs du rang St-Eugène, du Lac Ouitouche, du Lac des Hôtes et du Lac Rond. Les gens peuvent s'inscrire dès maintenant aux nouveaux services.

Michel Simard a participé à la soirée bénéfice de l'Ermitage Lac Bouchette et à une rencontre de la CADLD pour finaliser la vente de l'Auberge.

Hélène Gagnon a participé aux rencontres régulières du conseil. Les activités de la Résidence Dorée sont débutées. Un trottoir a également été installé autour de la Résidence Dorée, et ce, grâce à un don de Produits Forestiers Résolu de 2 500\$. Il y a un logement-famille à louer à l'Office municipal d'habitation de La Doré. Il a le projet de regroupement du comité de Services et Qualité de vie et de celui de MADA. Elle informe la population que le camion-citerne a été refait à neuf.

#### POINT 4.3

#### MRC DOMAINE-DU-ROY : ENJEUX ET TERRITOIRES

---

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences et que souvent, les membres du conseil ne sont pas avisés des problématiques touchant l'avenir et le territoire de la Municipalité de La Doré. Le résumé des comités pléniers d'août ont été déposés aux membres du conseil.

#### POINT 4.4

#### RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

---

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

Comptes

#### POINT 5.1

#### RÉSOLUTION 2015-09-176

#### ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré

accepte le journal des achats du mois d'août 2015 de la Municipalité au montant total de 126 476.09\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif.

#### POINT 5.2

##### ANALYSE FINANCIÈRE

---

La directrice générale dépose une analyse financière en date du 31 août 2015 faisant état de revenus selon les budgets et de dépenses selon les engagements. Certaines dépenses ont été moins importantes en raison de projets reportés dans le temps. Les dépenses à ce jour sont de 1 409 000\$ sur un budget de 2 036 000\$ soit  $\pm$  69% des dépenses de l'année. Elle dépose également des prévisions pour la fin de l'année avec un surplus prévisible d'environ 45 000\$.

#### POINT 5.3

##### RÉSOLUTION 2015-09-177

##### LIQUIDITÉ : AUTORISATION DE PLACEMENTS

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a des projets majeurs en préparation et dans son plan stratégique;

CONSIDÉRANT QUE ces projets seront étalés dans le temps;

CONSIDÉRANT QUE les plans de financement comprennent des engagements financiers adoptés par résolution du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les décaissements financiers de la Municipalité de la Paroisse de La Doré sur certains projets sont reportés dans le temps ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à procéder au placement de la somme de 450 000\$ au taux d'intérêts de 0.75% rachetable en tout temps auprès de la Caisse Desjardins Domaine-du-Roy.

#### POINT 5.4

##### RÉSOLUTION 2015-09-178

##### LES LOUPS AU VOLANT : AUTORISATION DE CAUTIONNEMENT LOTERIE 2016

---

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle loterie est organisée pour l'année 2016;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des loteries et courses du Québec désire une garantie de 130 000\$ pour la tenue de cette loterie;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Populaire Desjardins Domaine-du-Roy exige le cautionnement de la Municipalité de La Doré pour donner cette garantie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré:

- demande au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'approuver ladite résolution;
- se porte caution des Loups au Volant pour la somme de 130 000\$ dans le projet de loterie 2016 selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe 1;
- autorise le maire et la directrice générale à signer les documents pour et au nom de la Municipalité de la paroisse de La Doré.

Correspondance POINT 6.0  
RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE D'AOÛT 2015

---

Le résumé de la correspondance du mois d'août 2015 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

Questions POINT 7.0  
PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 8.1  
RÉSOLUTION 2015-09-179  
COMPLEXE SPORTIF : PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA COMMISSION  
SCOLAIRE DU PAYS-DES-BLEUETS

---

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets désire réviser les protocoles d'entente avec la Municipalité de la Paroisse de La Doré;

CONSIDÉRANT QUE le présent protocole est en vigueur depuis 2005;

CONSIDÉRANT QUE le projet de protocole présenté est agréé par le conseil municipal et la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le maire et la directrice générale à signer le protocole d'entente entre la Municipalité de la Paroisse de La Doré et la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets en lien avec l'utilisation du gymnase.

POINT 8.2  
RÉSOLUTION 2015-09-180  
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ : AUTORISATION D'ACHAT D'UNE CAGE DE  
SÉCURITÉ

---

CONSIDÉRANT les risques liés aux travaux d'excavation;

CONSIDÉRANT les recommandations de la CSST ;

CONSIDÉRANT les propositions du comité de santé et de sécurité au travail ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré exige que les employés aient les équipements nécessaires pour travailler sécuritairement;

CONSIDÉRANT la proposition Équipement NCN ltée relativement à ces exigences;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise l'achat d'une cage de sécurité auprès de Équipement NCN ltée pour la somme de 13 505\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.3  
RÉSOLUTION 2015-09-181  
CADLD : AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE  
FONCTIONNEMENT

---

CONSIDÉRANT l'état des revenus et dépenses déposé par le conseil d'administration de la CADLD;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement d'une subvention de fonctionnement de 7 000\$ à la CADLD afin de soutenir son mandat.

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2015-09-182

VENTE DE TERRAIN : AUTORISATION DE VENTE LOT 4 595 477

CONSIDÉRANT la résolution 2007-03-059 intitulée « Programme d'encouragement d'accès à la propriété : Vente aux enchères de terrains résidentiels »;

CONSIDÉRANT la vente à l'enchère du 11 septembre dernier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la vente du lot 4 595 477 à monsieur Adrien Servant pour la somme de 100\$, plus les taxes applicables. Les frais de contrat, de cadastrage et d'arpentage, si nécessaire, sont à la charge de l'acquéreur. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer les documents nécessaires.

POINT 8.5.1

RÉSOLUTION 2015-09-183

PROJET DE RELOCALISATION DES BUREAUX MUNICIPAUX : AUTORISATION DE PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS FINAUX PHASE III

CONSIDÉRANT le projet de relocalisation des bureaux municipaux dans l'église ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré doit être préparée et qu'il est nécessaire d'avoir en main toutes les informations techniques et financières requises pour la mise en œuvre de ces projets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate Les Architectes Associés pour la préparation des plans et devis finaux pour le projet de relocalisation des bureaux municipaux phase III, et ce, pour la somme de 10 341\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.5.2

RÉSOLUTION 2015-09-184

PROJET DE RELOCALISATION DES BUREAUX MUNICIPAUX : APPELS D'OFFRES SUR INVITATION POUR LES SERVICES D'INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT le projet de relocalisation des bureaux municipaux dans l'église ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré doit être préparée et qu'il est nécessaire d'avoir en main toutes les informations techniques et financières requises pour la mise en œuvre de ces projets;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-09-183 en regard des plans et devis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à procéder à des appels d'offres sur invitation pour les services d'ingénierie pour le projet de relocalisation des bureaux municipaux.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2015-09-185

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC : PROGRAMME D'AIDE À  
L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL : DÉCRET DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT la subvention accordée de 3 838\$ pour l'amélioration du réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-06-123;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise les travaux de rechargement pour la route St-Joseph, et ce, pour la somme de 4 000\$ pour l'exercice financier 2015, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal du ministère des Transports du Québec.

POINT 10.2

RÉSOLUTION 2015-09-186

RÉFECTION PONT LA DORÉ/NORMANDIN : PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE  
NORMANDIN

CONSIDÉRANT les soumissions reçues concernant le pont sur la route St-Joseph;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-07-146;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente entre les deux municipalités concernant les interventions de leur ressort;

CONSIDÉRANT l'évaluation des soumissions reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré participe à 33% avec la Ville de Normandin dans l'étude préparatoire au mandat soit pour la somme de 2 046\$, plus les taxes applicables, sur un mandat total de 6 200\$, plus les taxes applicables.

POINT 10.3

RÉSOLUTION 2015-09-187

RÉFECTION RUE DES SAULES : EXÉCUTION DE GARANTIE D'ENTRETIEN  
POUR LES BORDURES

CONSIDÉRANT QUE la réfection de la rue des Saules a été attribuée par contrat à Les Excavations G. Larouche inc.;

CONSIDÉRANT QUE des défauts de réalisation et des détériorations prématurées ont été observés;

CONSIDÉRANT QUE toutes les parties déclinent leur responsabilité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré réclame par la présente les mesures correctrices adéquates auprès des intervenants et interpelle le bon de garantie émis par Compagnie d'assurance Travelers du Canada et retienne les soldes prévus au contrat en plus de la réclamation en exécution du bon de cautionnement fourni.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2015-09-188

ENTRETIEN D'HIVER DES CHEMINS MUNICIPAUX : AUTORISATION D'APPELS  
D'OFFRES SUR INVITATION

CONSIDÉRANT QU'aucune d'offre n'a été reçue pour l'entretien d'hiver des chemins suite à la publication d'un appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré doit procéder au déneigement des routes et rues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à procéder à des appels d'offres sur invitation pour l'entretien d'hiver des chemins municipaux et qu'elle prenne toutes les mesures appropriées pour prendre en charge ces activités avec les entreprises intéressées incluant l'exécution en régie par la Municipalité.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2015-09-189

RÈGLEMENT 2015-006 : ADOPTION PAR RÉSOLUTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2015-006 INTITULÉ « Amendement du règlement de zonage (no. 361-92) ayant pour objet de modifier les usages des zones F1 et F2 (forestière) »

---

Il est proposé par Michel Simard, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte par résolution le premier projet de règlement 2015-006 intitulé « Amendement du règlement de zonage (no. 361-92) ayant pour objet de modifier les usages des zones F1 et F2 (forestière) » afin d'y autoriser la construction de chalet et autres usages compatibles pour occuper ces territoires dynamiquement et en gestion intégrée des ressources.

POINT 13.2

RÉSOLUTION 2015-09-190

DÉROGATION MINEURE LOT 4 595 489

---

CONSIDÉRANT la recommandation du C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une dérogation mineure à la propriété du 5071, rue de Bouleaux, lot 4 595 489, afin de permettre :

- la marge avant de la résidence à 3.55 mètres au lieu de 4 mètres prévue à la réglementation ;
- la marge latérale du garage à 0.92 mètre au lieu de 1 mètre prévue à la réglementation ;
- la marge latérale de la gloriette à 0.68 mètre au lieu de 1 mètre prévue à la réglementation,

le tout selon le plan préparé par Dany Renaud, Arpenteur-géomètre, minute 4898. Également, le conseil municipal demande à ce que le bâtiment des propriétaires installé sur le lot 4 595 484, propriété de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, soit déplacé en même temps que la vente du lot 4 595 489 et de la propriété qui y est localisée.

POINT 13.3

RÉSOLUTION 2015-09-191

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL TERRAIN ANCIENNE SCIERIE POIRIER :  
AUTORISATION DE LA PHASE II

---

CONSIDÉRANT QUE la phase I est terminée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré souhaite obtenir la certitude et la localisation des préoccupations environnementales du rapport de la phase I concernant l'état de ce terrain;

CONSIDÉRANT la proposition de services professionnels de GHD Consultants Ltée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yanick Baillargeon, appuyé par Marc Perron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à accorder le mandat d'analyse environnementale du terrain de l'ancienne Scierie Poirier phase II à GHD Consultants Ltée, et ce, pour la somme de 18 145\$, plus les taxes applicables. Également, le conseil municipal autorise la direction générale à engager des fonds pour effectuer les forages, arpentages, tranchées et analyses en laboratoire nécessaires, et ce, pour la somme de 31 500\$, plus les taxes applicables, lesquels seront pris en charge et supervisés par la Municipalité de la Paroisse de La Doré.

POINT 13.4

NOUVELLE TAXATION DES BAUX DE VILLÉGIATURE

---

Le maire informe la population que des nouveaux taux de taxation pour les baux de villégiature sont en vigueur. Les personnes intéressées peuvent venir consulter le tableau des nouveaux taux au bureau municipal.

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2015-09-192

FÊTE AU VILLAGE : BUDGET

---

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de La Doré est reconnue Village-relais;

CONSIDÉRANT QUE la « Fête au village » est une activité dans le cadre des villages-relais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Perron, appuyé par Yanick Baillargeon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un budget d'environ 800\$ pour la tenue de la Fête au village. Les frais admissibles seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2015-09-193

LEVÉE DE LA SÉANCE

---

À 21h25, il est proposé par Yanick Baillargeon de lever la présente séance.

Jacques Asselin,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale